L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No 13 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI MATIN, 22 MARS.

LOUISIANE.

Correspondance de l'*Abeille*.

PAROISSE DE PLAQUEMINES, }
Le 19 mars 1873. }

Un de vos confrères disait l'autre jour que les planteurs sont eux-mêmes les auteurs de leur propre ruine, et c'est malheureusement trop vrai. Il fut une époque où les noirs travaillaient à dix et douze piastres par mois, et ils étaient très satisfaits de ce salaire. Plus tard, on leur donna quinze piastres, et maintenant, prenant avantage de la sotte concurrence que se font ceux qui cultivent le sol, les affranchis exigent vingt et vingt-cinq piastres par mois, y compris la nourriture et le logement. A ce prix, il est impossible d'exploiter la terre à profit, et c'est pourquoi l'agriculture languit aujourd'hui dans notre Etat.

Que faire pour rendre la prospérité à nos campagnes? Voilà la question. Les uns, se berçant d'illusions, croient que l'abolition de l'esclavage à l'île de Cube fera le bonheur de la Louisiane; que nos grandes habitations deviendront plus productives que jamais, et, comme par le passé, elles resteront entre les mains de quelques grands propriétaires. Voilà pourquoi, disent-ils, il ne faut pas morceler la grande propriété. Les autres affirment qu'en divisant nos vastes domaines, et en attirant de nombreux immigrants, dans quelques années la Louisiane serait couverte de fermes, qui produiraient plus que n'ont jamais produit nos grandes habitations aux plus beaux jours de l'esclavage. Ces derniers ont sans doute raison, mais la division de la grande propriété ne s'accomplira pas tant qu'on demandera quarante et cinquante piastres l'acre pour des terres qui ne valent que dix et vingt piastres l'acre. On voudrait bien vendre, mais à des prix tellement exorbitants qu'il est de toute impossibilité de trouver des acquéreurs.

En attendant qu'une révolution vienne changer notre système agricole, le pays restera plongé dans le marasme et l'apathie, et la misère publique croîtra.

Allons-nous donc encore être condamnés pendant quatre autres années à avoir à la tête de notre gouvernement une bande de pillards et d'usurpateurs radicaux? Ne vous semble-t-il pas que le gouvernement de Washington joue le rôle que joua autrefois Sparte lorsqu'elle imposa trente tyrans à Athènes? Il se trouva un Trasybule pour délivrer sa patrie des hommes pervers qui l'opprimaient. Pourquoi la Louisiane n'aurait-elle pas son Trasybule? Que M. Kellogg et ses acolytes y réfléchissent.

L'opinion publique, ici, n'est certainement pas favorable aux hommes qui ont usurpé le gouvernement d'Etat. Jusqu'à quel point poussera-t-on l'opposition contre leurs actes, il est difficile de le dire maintenant; car il n'existe aucune organisation pour résister aux demandes des agents du fisc que nommera M. Kellogg. Avec le temps, il s'en formera sans doute une.

Il est encore trop tôt pour parler de la perspective des récoltes; cependant je puis affirmer, dès aujourd'hui, que cette paroisse produira moins de sucre que l'année dernière, qui a donné des résultats si peu satisfaisants. On a peu planté de cannes, et l'on compte en grande partie sur les souches de première, deuxième et troisième année, pour la récolte qui pousse.

Fatigués de cultiver la canne pour le Roi de Prusse, quelques planteurs, m'assure-t-on, vont essayer le coton. Sous notre latitude, la culture de cette plante est scabreuse, comme le savent tous ceux qui l'ont cultivée pendant et après la guerre.

On plantera une assez grande étendue de terre en maïs, mais malheureusement insuffisante pour la consommation locale. Nos planteurs, comme nos fermiers, suivent un mauvais système en ne produisant pas tout le maïs dont ils ont besoin.

Les rizières sont à peu près toutes sous l'eau dans le haut du fleuve, mais elles n'ont pas encore été ensemencées, si ce n'est une ou deux en partie. Le temps a été assez froid au commencement du mois, et c'est pourquoi on a cru prudent d'attendre des jours plus chauds pour faire les semailles. Si la température se maintient comme depuis quelques jours, on sèmera beaucoup de riz la semaine prochaine.

Nos champs de riz ressemblent à de petits lacs, depuis que les eaux limoneuses du fleuve les couvrent; d'assez grandes bandes de sarcelles de printemps les visitent, et nos chasseurs profitent de l'occasion pour remplir leurs carnassières. Les bécassines, qui sont sur le point d'émigrer, sont arrivées en assez grande quantité dans nos prairies, mais on ne leur fait pas une guerre sérieuse. Voici le moment où les serpents venimeux pullulent dans nos lieux marécageux, et la crainte de ces dangereux reptiles empêche beaucoup de disciples de St-Hubert d'aller tirer la bécassine. De joyeuses bandes d'oiseaux égaient nos vergers, en chantant les premiers beaux jours du printemps.

Les émules d'Isaac Walton peuvent s'en donner à cœur joie, car le poisson se trouve en abondance partout où il y a de l'eau. C'est le moment de pêcher le poisson, le grand'gueule, le sac-à-lait, la perche et tant d'autres excellents petits poissons dont les noms m'échappent.

La petite vérole sévit dans notre paroisse, et avant hier matin un de nos vieux planteurs, M. Andrew Robinson a succombé de ses atteintes. M. Robinson était natif de la Virginie et avait déjà passé la soixantaine, mais il habitait depuis longtemps la Louisiane, où il géra un grand nombre d'habitations sucrières avant de devenir lui-même propriétaire. Il y a environ quinze ans qu'il fit l'acquisition de l'habitation Fanny, où il a demeuré jusqu'au jour où la mort est venue le surprendre. Homme sans instruction, il était cependant doué de beaucoup de bon sens, et il était habile administrateur et excellent planteur, qualités qui ne se trouvent pas toujours chez le même homme.

L'incendie incendies ont éclaté au bas du fleuve depuis quelque temps. Le magasin et la maison de résidence de M. Dominique Michero sont devenus la proie des flammes le 23 février dernier. La perte est estimée à cinq mille piastres. Le lendemain, 23, la maison de M. François Bache a été complètement détruite par le feu.

M. Kellogg a nommé le capt. S. W. Sawyer collecteur des taxes; M. J. L. Huntington, shérif et MM. E. Butler, H. Maloney, S. W. Sawyer, O. B. Sarpy et H. Taylor membres du jury de police.

Une petite négresse, âgée de huit ans environ est tombée l'autre jour dans le fleuve à l'Anse aux Jésuites, et s'est noyée. Son corps n'a pas été retrouvé.

Les fidèles, et même ceux qui ne le sont point, observent le Carême, et se rendent ponctuellement à l'église tous les dimanches. Sans doute, la semonce de notre bon pasteur, qui leur reprochait, il y a quelque temps, de négliger leurs devoirs religieux pour aller danser comme un tas d'imbéciles, a produit un excellent effet.

Les mamans se plaignent que nous possédons trop d'amoureux de carême. Ces bonnes vieilles oublient que les temps sont durs, et qu'il faut posséder une bien grande somme de courage pour s'exposer aux hasards du mariage, qui, s'il a quelquefois ses douceurs, aussi a souvent ses aigreurs.

On me racontait dernièrement qu'à Bararia, petite localité dans la paroisse Jefferson, un pauvre mari ayant eu le malheur, en peut-être le bonheur, de se voir enlever sa femme légitime, l'amant, après quelques pourparlers, consentit à prendre chez lui le dit mari, et à l'héberger jusqu'à ce qu'il retrouve une autre femme! A les voir, on dirait Oreste et Pylade.

Une de nos belles, aux yeux d'ébène et aux lèvres de corail, répondant à une lettre de demande d'un de nos gars, écrivait ces jours derniers ce qui suit:

"J'accepte votre main, non à cause de l'amour que je vous porte, mais bien parce que personne ne s'est présenté. Si, cependant, d'ici au jour fixé pour la noce, j'avais le bonheur de faire la conquête d'un autre cœur, soyez persuadé que je vous planterai là.

ALPHA.

FRANCE.

DISCUSSION SUR LE PROJET DE LOI DES TRENTE.

Assemblée Nationale.

Séance du 27 février.

PRÉSIDENCE DE M. GRÉVY.

La séance est ouverte à deux heures et demie, par la lecture et l'adoption du procès-verbal de la séance de samedi.

L'ordre du jour appelle la discussion sur le projet de loi tendant à régler les attributions des pouvoirs publics et les conditions de la responsabilité ministérielle.—Rapport de la commission des Trente.

M. le duc de Broglie.—Je viens demander à l'Assemblée de déclarer l'urgence sur le projet de loi.

M. Fresneau.—Le 17 février 1871 (rires), on a inauguré la série des statuts provisoires. La première fois on a voté en vingt minutes, et d'urgence, un projet libellé en trois heures. Je suis d'avis que le précédent soit suivi, et que la loi présente, subissant le sort de ses devancières, soit votée de la même façon. Elle n'a rien de bien effrayant, elle règle la façon dont M. le Président de la République entrera dans cette enceinte et en sortira. Tout cela est bien innocent, ou plutôt, comme tout ce qui n'est pas clair, cela veut paraître innocent.

Je n'ai pas la prétention d'influer sur les propositions de la commission; mais je demande que la loi soit votée d'urgence, comme vous le demande M. le rapporteur.

M. le Président met aux voix la question d'urgence.

L'urgence est déclarée à une forte majorité.

M. le garde des sceaux.—Je monte à la tribune pour dire deux mots à l'Assemblée. La commission a déclaré que le gouvernement était d'accord avec elle pour les résolutions qui ont été proposées. Au début de cette discussion, je déclare à l'Assemblée que le gouvernement votera pour la commission. (Très-bien!)

A droite et à gauche.—Aux voix.

M. de Marcère.—Je viens faire un appel à l'esprit de concorde. Nous sommes depuis longtemps établis sur le terrain où M. le rapporteur s'est placé. Si je viens prendre la parole, c'est que je suis poussé par le désir de contribuer pour ma faible part à cette grande œuvre de conciliation. Des équivoques ont trop longtemps pesé sur la situation politique de notre pays, qui demande surtout de la clarté. Je viens donc, plein de ce sentiment, faire appel à M. le rapporteur. Ce grand débat a le malin plaisir de faire un reproche à M. de Broglie que je m'exprime ainsi. C'est pour apporter un peu plus de lumière dans ce grand débat.

Ainsi, au début, la commission déclare que l'Assemblée doit réserver le pouvoir constituant, et elle constitue. Est-ce que la fantaisie pourra renverser un jour cet échafaudage à l'abri duquel nous voulons mettre la sincérité publique? Depuis longtemps le pays attend le définitif. N'aspire-t-il pas au provisoire, et une grande Assemblée souveraine ne doit pas se faire l'esclave de l'opinion publique, il faut au moins qu'elle l'entende.

Déjà, un mois après notre séparation, M. Hervé de Saisy nous proposait de consulter le pays sur la forme de gouvernement qu'il voulait adopter.

Quelque temps après, une proposition analogue était déposée par M. de Belcastel. Ce n'était que l'expression des vœux de l'opinion publique.

Les mêmes faits se sont passés après le long provisoire américain. On disait alors, en Amérique, que le provisoire était un spectacle affligeant, une véritable aberration d'un pays. Le voilà par ces mêmes pendant deux ans avec quelques-unes des malheurs que nous nous occupions de réparer, et du talent éminent que l'homme d'Etat à qui nous avons confié la lourde responsabilité du pouvoir exécutif. M. le Président de la République nous a transmis plusieurs fois les vœux du pays, il faisait encore le treize novembre dernier dans son message, qui a eu en France un si énorme retentissement (rires ironiques à droite), et qui a provoqué, et les travaux de la commission, et la discussion que nous ouvrons aujourd'hui sur ces travaux. C'est à la suite de ce message que nous avons vu ces discussions au sein de la commission des Trente, qui n'a fait qu'une œuvre incomplète.

Je ne veux rien apprécier à la légère, et ce n'est certes pas de mes lèvres que sortira une parole de dédain pour la monarchie. (Rumeurs à droite.) C'est la religion du souvenir, mais je ne veux sacrifier ni le présent ni l'avenir de la France à un passé qui ne reviendra plus. (Bruit à droite.)

Un gouvernement comme celui que nous avons à constituer ne se fonde pas par le décret d'une Assemblée, il est imposé à cette Assemblée par les manifestations éclatantes de la société actuelle. (Très bien! à gauche.) M. Royer-Collard appelait cela une "nécessité." Vous devez céder à la force du progrès.

M. Galloni d'Istria.—Laissez donc cela!

M. de Manrica.—La France, dites-vous, veut un roi.... (Oui! à droite.) Elle veut un maître.... (Oui! à droite.) Eh bien, non! cela n'est pas vrai. Si cela était, ce serait à désespérer de la liberté; dans un pays démocratique, il faut un gouvernement fort et à la fois impersonnel. (Protestations à droite.) A ce gouvernement-là, il a longtemps manqué l'élément conservateur: aujourd'hui il s'y rallie, et son adhésion a permis à la République de résister aux coalitions dont elle a été l'objet.

A droite.—Quelles coalitions?

M. de Marcère.—C'est au parti conservateur que je m'adresse. Le comte de Chambord a déclaré très noblement qu'il se retire. (Protestations à l'extrême droite.) Les princes d'Orléans se contentent d'être de ces partis qui peuvent abandonner le passé pour se rallier à l'avenir.

C'est là un devoir que tout le monde ne pouvait pas comprendre.... (Très bien! à gauche.) Tous les efforts sont donc dirigés vers la République. A quelle autorité voudriez vous donc vous adresser si ce n'est à celle qui résulte de la volonté nationale?.... (Très bien! à gauche.)

Le rapport de M. de Broglie est un gage des conservateurs à ceux qui ont conçu la généreuse ambition de constituer la République. (Applaudissements à gauche.)

M. Dahirel prononce quelques paroles qui sont couvertes par les cris: A la tribune!

M. Dahirel.—Quand M. Marcère a dit que nous avions demandé la constitution d'un gouvernement, il a oublié de dire que j'avais demandé que l'on proclamât la République ou la Monarchie légitime.—(Applaudissements.)

M. le marquis de Castellane.—Je ne viens pas répondre à M. de Marcère, cette charge incombe aux membres de la commission. Je viens vous citer une parole due à la plume (Rires prolongés) d'un éminent penseur: "Ne laissons rien au hasard de ce qui peut être assuré par la prudence!"

Les malheurs de la patrie, les commotions qu'elle a éprouvées, l'ont habituée à entendre l'éclat de notre voix. (Rires.) Que d'ombres au tableau! (Rires.) L'étranger occupe encore deux de nos départements.

A gauche.—Quatre!

M. de Castellane.—Les attaques dont vous êtes l'objet vous ont déjà été signalées dans la brillante passe d'armes du général Changarnier. (Rires prolongés.) Messieurs de l'Assemblée, sauvez-nous!

A gauche.—Sauvez-vous! (Rires.)

M. de Castellane.—Ce qu'on vous demande de voter n'est qu'une constitution Rivet, revue et corrigée, à l'usage de M. le Président de la République!

A droite.—Oui! oui!

M. de Castellane.—Qu'on y prenne garde. Ce que nous pouvons encore, dans quelques temps nous ne le pourrons plus. Ce que nous propose la commission n'est pas un progrès dans la voie constitutionnelle. Attendons: attendre est sage; ce que nous ne pouvons faire aujourd'hui, nous le ferons plus tard.

A gauche.—Quoi donc!

M. de Castellane.—Mais il faut espérer quelque chose. Nous ne pouvons pas espérer que M. Thiers se mette à la tête du parti monarchique. Il nous l'a déclaré du haut de cette tribune: des engagements pris dans des temps troublés lui en font une défense absolue.

Que l'Assemblée entre donc plus avant dans les questions constitutionnelles et qu'elle renvoie l'article 4 du projet à la commission pour qu'elle le modifie. (Rumeurs à gauche.) ....Vous avez écouté M. de Marcère, laissez-moi parler. (Très bien! à droite.) Je vous ai dit tout à l'heure que ce que nous pouvions faire aujourd'hui, nous ne le pourrions plus dans trois mois, parce que alors le pays, qui aujourd'hui ne veut pas de la dissolution (Protestations à gauche.), la voudra peut-être quand l'ennemi aura quitté notre sol.

Et quand il ne la voudrait pas, n'aurions-nous pas besoin d'aller nous retremper dans le suffrage universel? (Applaudissements à gauche.)

Nous avons besoin d'alliances. Regardez la carte d'Europe. Toutes les puissances se mettent en garde, non pas contre la France, mais contre l'esprit révolutionnaire dont elle est animée. Voilà pourquoi nous sommes isolés, parce que l'on se demande qui nous sommes, ce que nous sommes, et si nous ne courons pas à une dictature révolutionnaire.

Vous figurez-vous M. le Président de la République allant traiter avec les grandes nations au nom de la constitution Rivet! (Applaudissements à droite.) Nous devons nous débarrasser de la cause de notre isolement, c'est-à-dire du provisoire.

Mais il ne suffit pas de dire que le provisoire nous ruine, il faut voir par quoi on peut le remplacer: il s'agit de savoir si la commission n'a pas rencontré des obstacles insurmontables. Que devions-nous faire? Une constitution républicaine?

L'expérience nous prouve que l'on ne fait bien que ce qui nous offre un certain attrait. Or, la commission n'a jamais éprouvé une bien vive sympathie pour cette forme de gouvernement.

L'Assemblée elle-même ne l'acclamera pas, et M. le Président de la République n'est pas autre chose qu'un roi provisoire, car il a été nommé par une Assemblée qui est l'expression d'un pays monarchique. (Protestations à gauche.)

On nous a dit, du haut de cette tribune: "Vous êtes divisés, donc vous êtes impuissants!" Examinons cela. Je demande à tous ceux qui, dans cette Assemblée, sont, à un degré quelconque, partisans de la monarchie: ces divisions sont-elles bien réelles et ne serions-nous pas unis pour constituer un gouvernement monarchique?

A droite.—Oui! oui!

M. de Castellane.—Oh! nous ne sommes pas si divisés que vous voulez bien le dire! Déclarons la nécessité du régime monarchique, et adressons-nous à tous les princes français sans exception.

Croyez-vous que, sollicités par le pays, et non par des officieux plus ou moins autorisés (Applaudissements à droite.), croyez-vous qu'alors les princes français ne se souviendraient pas qu'avant d'appartenir à leurs ancêtres ils appartiennent à leur patrie?

A droite.—Oui! oui!

M. de Castellane.—Oui! il faut constituer. Et que faut-il constituer? c'est la monarchie constitutionnelle! (Applaudissements à droite.) Si, avant peu de temps nous n'avons pas pris un parti viril, le pays court à de nouveaux dangers. C'est le cri d'un cœur profondément dévoué à son pays.

Jetez un regard sur l'Espagne et que cet exemple ne soit pas perdu pour nous. L'anarchie n'est pas loin, vous le savez!

M. Ferdinand Boyer.—Nous voulons donner au pays l'ordre, la stabilité et la grande somme de liberté dont nous avons besoin. Je viens donc vous demander la permission de vous faire valoir les objections que le projet devrait, à mon avis, soulever.

La plus importante mission de la commission était d'éviter des conflits au sein de cette Assemblée, en précisant d'une façon nette les degrés de la responsabilité ministérielle et la responsabilité présidentielle.

M. Haentjens.—Dans les circonstances graves où nous nous trouvons, plusieurs de mes amis et moi, sans vouloir faire d'opposition intempestive, nous croyons devoir donner notre avis sur le projet élaboré par votre commission. C'est une œuvre de concorde et de conciliation entre le gouvernement et votre commission. Nous n'y voudrions pas y faire obstacle.

Les trois premiers articles du projet de loi qui vous est soumis ont pour but de réglementer les rapports de M. le président de la République avec l'Assemblée.

Les précautions prises par votre commission nous paraissent peu efficaces; sans les repousser absolument, elles éveillent cependant en nous certaines agitations; un sentiment de dignité que chacun appréciera ne nous permet pas d'admettre que la parole d'un orateur si éminent qu'il soit puisse entraîner l'Assemblée à défendre des idées erronées. Sur ce point nous sommes décidés à voter l'amendement de M. de Ventavon.

Sans doute, si la commission, laissant de côté les questions de personnes, s'était élevée dans les régions sereines des principes, la tâche aurait été facile pour tous et, nous appuyant sur les leçons de l'histoire, nous nous serions rappelé que les rapports de l'autorité législative et du Président de la République sont toujours réglés de telle sorte que le Président communique avec l'Assemblée par Messages, qu'il est représenté devant cette Assemblée par un ministère responsable, et que ces fonctions sont incompatibles avec celles de député.

Voix.—La clôture! A demain!

La séance est levée à 5 heures 45 minutes.

Nouvelles d'Espagne.

Les journaux monarchiques de France présentent les événements d'Espagne sous les plus sombres couleurs, on en jugera par l'extrait suivant de la *Patrie*:

Aux environs de Badajoz, on est arrivé à la conséquence logique du principe républicain. Un alcade écrit officiellement au ministre de l'intérieur qu'il a procédé au partage des propriétés entre les habitants de sa commune, et que cette opération s'est faite avec l'ordre le plus complet.

Dans quelques jours, nous apprendrons sans doute que l'on a fusillé quelques anciens propriétaires, suspects de regretter les biens dont la République les a dépossédés.

Quelques citoyens, mécontents du lot qui leur est échu, réclament un nouveau partage. S'ils ne sont pas les plus forts, on les fusillera. Dans le cas contraire, ce seront eux qui fusilleront les autres. Il y a ensuite le chapitre des biens-meubles, l'argent et les titres de rente que l'on peut cacher et soustraire au partage. Autre matière à fusillade. On voit que la vraie République, la seule avouée et reconnue par les radicaux, n'est pas encore bien assise, même dans la province de Badajoz.

Il y a déjà longtemps qu'elle opère. Voici un exemple de ses procédés:

En pleine Andalousie, à Montilla, à quarante kilomètres de Cordoue, "l'histoire date déjà de quinze jours, — le douze février, les vrais républicains se réunissent, s'arment et pillent les maisons.

A onze heures du soir, ils mettent le feu à la maison du conservateur des hypothèques et à celle du premier alcade. Ils envahissent la maison du comte Francisco Solano.

Le comte Solano était fort riche et dépensait en œuvres de bienfaisance la presque totalité de ses revenus. Il avait 80 ans; mais s'il fallait respecter la vieillesse et rendre hommage aux nobles actions, à quoi servirait-il d'être républicain?

Une décharge est faite à bout portant sur le vieillard, qui tombe mort. Pendant deux jours, on laisse le cadavre étendu sur le carreau de sa chambre. On le larde à coups de baïonnettes; la maison est pillée du grenier à la cave.

Le frère du deuxième alcade, don Luis Navarro, est tué à coups de hache, trois gardes sont fusillés. On brûle sept maisons et on pille toutes celles où l'on espère trouver quelque butin.

Les assassins et les incendiaires se promènent encore dans les rues de Montilla; ils sont sûrs de l'impunité. Ces infamies ont été racontées tout au long dans une séance des Cortès. Un député, M. Esteban Collantes, a demandé si le gouvernement punirait ces crimes.

A cette interpellation, le gouvernement ne pouvait rien répondre. Punir les assassins de Montilla n'est pas en son pouvoir.

Un député qui voulait sans doute s'assurer de sa majorité aux prochaines élections, s'est écrié:

"Ce sont les réactionnaires qui ont tué et incendié."

On voit que le procédé est le même partout.

Il faut être indulgent pour les nouvelles attardées. Le télégraphe ne va plus. Les dépêches ne passent ni par Bilbao ni par Lisbonne. Les chemins de fer sont coupés. Dans toutes les provinces, les juntes révolutionnaires se sont installées et fonctionnent à qui mieux mieux.

On brûle les registres des contributions, on partage les terres.

On ne peut plus compter sur aucune force pour maintenir l'ordre. L'armée est en pleine dissolution, les soldats n'obéissent plus à leurs chefs. On cite un général qui a dû se déguiser en femme et fuir de Barcelone pour ne pas être assassiné. Nous croyons que c'est le général Gaminde.

Beaucoup de soldats ont déserté et font partie des bandes carlistes. Ollo, le cabecilla que l'on disait battu à Miravelles, est maître de toute la ligne de Bilbao à Miranda. Le général Pavia renonce à l'honneur de combattre les carlistes; il demande son rappel. On commence à dire que les carlistes sont bien organisés, qu'ils ont des armes et de bons vêtements.

Voici, maintenant, la contrepartie de ce tableau emprunté à la *France* du 28 février:

Les nouvelles qui nous parviennent donnent à penser que la crise ministérielle qui vient de s'accomplir provisoirement, pour quelque temps du moins, le soulèvement populaire auquel on s'attendait.

Depuis le 11 février, l'Espagne a été gouvernée par deux dictateurs, MM. Rivero et Martos, et par deux ministères, l'un de conciliation et l'autre franchement républicain. A Madrid, il y a eu également, depuis l'abdication du roi Amédée, trois capitaines généraux; en Catalogne, l'autorité militaire a été exercée d'abord par un capitaine général, puis par le conseil municipal de Barcelone; à partir d'aujourd'hui, il y aura deux chefs, le commandant en chef de l'armée et le capitaine-général de la province; l'armée du Nord a été commandée successivement par les généraux Moriones, Pavia et Nouvilas, et tout l'ancien personnel administratif s'est trouvé remplacé par des fonctionnaires nouveaux.

Au milieu de ces modifications incessantes, le sang n'a coulé qu'à Malaga, à Montilla et à Xérès, et la tranquillité, bien que menacée continuellement, n'a pas été troublée d'une manière sérieuse dans les grands centres de population.

A Madrid, cependant, des mesures de précaution ont dû être prises d'urgence; les habitants de certains quartiers ont demandé au gouverneur de la ville l'autorisation de s'organiser en garde de sûreté; ce qui leur a été accordé. Une commission de vigilance a été instituée et des corps de garde établis sur plusieurs points.

Le général Burgos a organisé militairement les agents de police et une partie du personnel employé par la municipalité; des patrouilles parcourent la ville.

Le général Moriones, à qui le nouveau ministère voulait confier le commandement de Madrid, avait posé comme une des conditions de son acceptation l'annulation de toutes les mesures qui ont été prises pendant ces dernières semaines contre les officiers d'artillerie.

Le gouvernement n'a pas cru devoir se rendre aux désirs du général Moriones et il a investi le général Pavia du commandement militaire de Madrid.

Le nouveau capitaine général Pavia est attendu dans cette ville. On espère qu'il pourra rétablir la discipline parmi les troupes de la garnison, sur lesquelles il aurait, paraît-il, une grande influence.

L'esprit d'insubordination a fait de très sérieux progrès, surtout depuis le vote de l'Assemblée abolissant la conscription et la remplaçant par l'engagement volontaire. Ces dispositions fâcheuses de la garnison habilement exploitées par les fauteurs de désordre, constituent une menace perpétuelle pour la sécurité de la ville.

Les chefs de l'armée viennent de donner un grand exemple de discipline à leurs subordonnés. Une dépêche, que nous publions plus loin, nous annonce que les maréchaux Serrano et Concha et plusieurs autres généraux opposés en principe à la forme républicaine, se sont rendus auprès du ministre de la guerre pour leur offrir leur concours dans ces circonstances graves.

La Epoca, du 25, publie l'entrefilet suivant qui se prête à toute espèce de commentaires:

"On croit que le gouvernement vient de recevoir de graves nouvelles. On dit que c'est de Puerto-Rico; d'autres prétendent qu'il s'agit de la lutte soutenue par les carlistes dans les provinces basques. Enfin, il s'agirait, paraît-il, du mouvement fédéraliste en Catalogne. Il est certain que le conseil des ministres s'est réuni très brusquement à minuit, après avoir déclaré qu'il ne devait pas s'assembler."

Le télégraphe ne nous a apporté cependant aucun renseignement de nature à confirmer les craintes exprimées par le journal alphonsiste. Ni à Puerto-Rico, ni en Navarre, ni en Catalogne, la situation ne s'est aggravée.

L'insurrection carliste prend, il est vrai, des proportions inquiétantes; mais les bandes armées qui parcourent les provinces ne seront jamais en mesure d'inquiéter les principes, au nom desquels elles tiennent la campagne, à la majorité des Espagnols.

La lutte peut se prolonger, elle se prolongera sans doute,—mais elle ne produira que des pertes matérielles, dans les provinces où les partisans de don Carlos pourront la soutenir.

Les journaux de Madrid ne nous donnent pas d'informations nouvelles sur la situation de la Catalogne. La gouvernement compte sur l'énergie du général Contreras pour faire rentrer dans l'ordre les républicains fédéraux qui sont en majorité à Barcelone, à Figueras, à Mataro et dans la plupart des grandes villes de l'ancienne principauté.

En Andalousie et dans les provinces de Grenade et de Valence, l'anxiété des populations est grande, mais on ne signale aucun fait nouveau.

L'art. 4 nous paraît devoir donner lieu à de plus sérieuses objections: il combiné trois points, la transmission du pouvoir exécutif, la formation d'une seconde Chambre et la loi électorale.

Quant aux déclarations de la commission qui ont éveillé chez nos amis des sentiments divers et chez plusieurs d'entre eux de vives appréhensions. Nous admettons tous que loi du nombre ou loi du suffrage universel sont des termes illimités.

Il n'y a rien de brutal dans cette loi. Presque toujours chez les nations civilisées, les votes ont été dirigés par le bon sens et la raison. Toutefois, certains d'entre nous pensent qu'on peut et qu'on doit apporter à ce qu'avec une grande réserve le suffrage universel fût réglementé.

En ce qui concerne la seconde Chambre, il nous semble impossible qu'on puisse faire d'avance une institution en quelque sorte banale qui puisse s'appliquer à la forme d'un gouvernement quelconque, héréditaire ou républicain.

La composition de la seconde Chambre doit toujours dépendre de l'essence du gouvernement auprès duquel elle doit siéger.

Il est étonnant, du reste, qu'il ne manque au rapport de la commission que le nom du gouvernement, que l'on devrait un jour y appliquer, à moins qu'on ne considère le fait comme accompli, ainsi que l'a dit M. le Président de la République, dans son Message du 13 novembre.

Et cependant, tous nous sommes d'accord pour chercher le salut du pays dans des institutions stables, la grandeur dans l'établissement d'un gouvernement fort et respecté des nations étrangères. Ne sommes-nous pas amenés naturellement à penser qu'en demandant directement au pays de choisir la forme du gouvernement, en s'adressant au suffrage libre et éclairé de la nation, en lui demandant si elle veut la République, la Royauté ou l'Empire, on trouverait une solution qui donnerait à tous une légitime satisfaction et qui permettrait bientôt au pays de reprendre sa place en Europe?

Le gouvernement désigné par le pays, une Constituante serait nommée et appelée à établir des institutions en rapport avec la forme du gouvernement adopté.

Nous ne voulons pas aujourd'hui développer ces considérations; lorsque le moment viendra où vous vous occuperez des questions constitutionnelles nous viendrons défendre devant vous de toute l'énergie de notre patriotisme ce que nous ne faisons qu'indiquer, ce qui est pour nous le droit et la vérité.

L'orateur poursuit. Ses paroles sont couvertes par le bruit des conversations particulières.

SPECTACLES, &c.

Théâtre de l'Opéra.

L. PLACIDE CANONGE.......Directeur.

Samedi, 22 Mars 1873.

Matinée à midi précis.

LE SONNEUR DE ST. PAUL, Drame en 5 actes. Samedi Soir, à 7 h.

BATAILLE DE DAMES, comédie. LA CONSIGNE EST DE RONFLER, vaudeville en 1 acte. LE PIANO DE BERTHE, comédie en 1 acte. 21 mars.

Académie de Musique.

Dernière représentation dramatique de la saison.

Samedi, à midi.

MATINÉE DE JESSIE BROWN.

Le soir.

Au Bénéfice de ROLAND REED.

Immense Programme.

COUSIN FRITZ VISIT TO MARDI GRAS. (NILSON.)

—ET—

LONE STAR OF TEXAS.

Dimanche 23 mars—Dernière soirée dramatique de la saison, dans laquelle on représentera le drame à sensations, intitulé "EUSTACHE BAUDIN" et la farce "Nessington Cent." Lundi, 24 mars—Les excentricités comiques de CAVANAGH.

Théâtre St-Charles.

Propriétaire..........BEN DE BAR

Engagement du célèbre acteur DOMINICK MURRAY.

Grande Matinée, aujourd'hui, à midi.

Samedi Soir, 22 Mars.

ESCAPED FROM SING-SING.

A l'étude—The Gambler's Crime. L'ouverture commence à 7 heures et demie.

Théâtre des Variétés.

Vendredi, 21 mars.

Bénéfice offert à LAWRENCE BARRETT.

La célèbre comédie, THE WONDER.

Samedi, Matinée—HAMLET.

Samedi Soir—THE WONDER.

—Lundi 24 Mars—

Bénéfice de Frederic Robinson.

—Mercredi, 26 mars—

Bénéfice de Loraine Rogers.

—Jeudi, 27 mars—

Bénéfice de Lee S. Lynch.

21mars

GRAND ATTRAIT

SALLE DES ODD-FELLOWS.

Ménestrels Christy de Londres,

DU THEATRE ST-JAMES.

Une semaine seulement à partir de Lundi 24 Mars.

TROIS GRANDES MATINÉES

Mardi, Jeudi et Samedi.

Présentation des principales Etoiles des Ménestrels Ethiopiens dans un programme original et attrayant.

Hans, Keen et Alexander, les seuls champions "Tripple Haglets" en Amérique. Harry Victor Leybourne, le roi des comiques de Londres.

Les grands comédiens Ethiopiens: Billy Cotton, Billy Chambers, George Williams, Charley Burgess. Le quatuor canadien sans rival, dans leurs belles et nouvelles ballades.

Charles H. Rainforth, George Christy, A. W. Bishop, Richard L. Dunning.

—Aussi—

Un orchestre splendide et une fanfare. Prix d'entrée: $1 00. Sièges réservés $1 50. Prix d'entrée aux Matinées: 50 cts. Billets en vente aux magasins de musique de L. Grunewald, 129, rue du Canal et de A. E. Blackmar, 201 rue du Canal. Les portes s'ouvrent à 7 heures: on commencera à 8heures. Matinées à Midi. 21 mars

OUVERT!

LE PANORAMA MONSTRE

Du Prof. Karl Mayer et de Hugo Redwitz

—Représentant—

Les Batailles de la dernière guerre Franco-Allemande et de la Commune de Paris

En 1870-1871.

Vient d'être reçu par le steamer "Vandalia." Il est exposé sur

Le Terrain Neutre de la rue du Canal, coin Bassin,

Sous un magnifique Pavillon, qui a plus de soixante-cinq pieds de face.

Les nouveaux et magnifiques tableaux de ce GIGANTESQUE PANORAMA ont été peints, expressément pour leurs propriétaires, par les premiers artistes d'Allemagne, d'après les originaux qui sont en la possession du MINISTÈRE DE LA GUERRE, à Berlin, et leur reviennent à un prix énorme. L'exposition comprend l'œuvre DES PLUS FAMEUX OPTICIENS ET MÉCANICIENS de l'ancien Monde. La Nouvelle-Orléans est la PREMIÈRE VILLE où ces merveilleux Panorama (le seul de ce genre qu'il y ait dans l'univers) ont été exposés, car il a été stipulé spécialement, dans les contrats faits avec les artistes, que les artistes seulement les verraient pour être à même d'y recevoir et d'en faire des corrections. Les propriétaires ... Pour plus de détails, voir les petites affiches. On peut le voir, tous les jours, de 10 heures du matin à 10 heures du soir.

Entrée, 50 cents. Moitié prix pour les enfants.

WALDEMAR FURST, Directeur.

22 mars—7t WILLIAM DUPUY, Machiniste.

Le Grand Musée d'Anatomie,

Au No 40 de la rue St-Charles.

EST ouvert tous les jours, pour les messieurs seulement. Une LECTURE sur la faiblesse nerveuse, etc., vient d'être publiée; elle s'adresse aux jeunes gens. On l'envoie franc de port; le prix en est de 25 cents. S'adresser au Secrétaire du Musée d'Anatomie, No 40 de la rue St-Charles, Nlle Orléans. 7déc—1an

RAFFINERIE PELTON,

Aux Nos. 129 à 136 de la rue des Magasins.

SUCRES RAFFINÉS, de toutes les qualités, en boucauts et en barils.

MÉLASSE DE LA LOUISIANE, RECUITE, en barils, demi barils et barillets.

GOLDEN SYRUP NONPAREIL DE LA LOUISIANE, en barils, demi barils et barillets.

A vendre en lots au gré des acheteurs.

Nous appelons l'attention particulière du public le sirop dit GOLDEN SYRUP NONPAREIL DE LA LOUISIANE, fait de Sucre de la Louisiane. Nous garantissons qu'il est parfaitement pur, sain et le meilleur Sirop de table. 1 mars—1an

Terres! Terres! Terres!

PLUS D'UN MILLION D'ACRES de terres de prix, sujets à l'Homestead Entry, situées dans la région des Opelousas ... en faveur des Etats-Unis par la compagnie du Grand Chemin de fer de l'Ouest. ... Une carte ... des terres situées entre Brashear City et la rivière Sabine ... S'adresser au Lock Box 1881. Prix de la carte, $5; prix de la liste, $2.50. Ou les expédiera, par la poste, sur réception du prix en traites sur le bureau de poste. 5 mars—1m mar1e

DOOLEY'S YEAST POWDER

TRY IT. SOLD BY GROCERS

CETTE poudre remplace toutes les autres préparations pour produire des BISCUITS, DES ROLLS, DU PAIN, gâteaux de buckwheat et autres, agréables et sucrés. Elle est parfaitement pure et on peut toujours s'en servir. C'est le levain le MEILLEUR MARCHÉ du monde: IL SE CONSERVE pendant des années sous toutes les latitudes, et sur mer comme sur terre. Cette poudre est d'un excellent usage pour les chefs de familles, les mineurs, les marins, les émigrants, etc. C'est en un mot la meilleure POUDRE-LEVAIN pour la cuisine, le camp et le navire.

A vendre par tous les grocers et les marchands.

Manufacturée par DOOLEY & BROTHER, 69, New Street, New-York.

5mars—3m Mar,J,S,

HORTICULTURE FRANÇAISE.

Dernière Semaine.

ARBRES FRUITIERS, ROSIERS, VIGNES, PLANTES, ETC.,

Sous l'Hôtel St-Charles.

M. PELLORCE a l'honneur d'annoncer à messieurs les amateurs qu'il possède une immense quantité de PLANTES de premier choix et de toutes espèces, arrivées par le dernier steamer, en parfaite condition, lesquelles seront vendues, pendant huit jours seulement, à des prix excessivement réduits. 18 mars

HORTICULTURE FRANÇAISE,

Plants, Plants.

Grande exhibition de Plants d'Europe importés directement de France par le dernier steamer, tels que: Camélias, Magnolias, Pensées, Azaléas, nouveautés de Roses les choix, Bulbes, Oignons, graines de Fleurs, Légumes, Arbres fruitiers, Poiriers, Pommiers, Pêchers, Cerisiers, Pruniers, Abricotiers, Vignes, Fraisiers etc. ... S'adresser au magasin du BON JARDINIER, rue Carondelet, No 1 1/2 près Canal.

E. H. REYNES & BRO,

Variétés Alley—Cotton Exchange Building, Entre Commune et Gravier.

CHANGE sur Paris et Londres; Change à vue sur New York, San Francisco, St. Louis et Cincinnati. Transferts télégraphiques à Londres, New York et San Francisco.

Chandières à Sucre du Tennessee

APPARTENANT à MM. WOODS, YEATMAN & CO.—Le soussigné a constamment un stock en dépôt de ces Chaudières, ainsi que des GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, des meilleurs modèles.

E. F. LAVILLEBEUVRE, 24 oct 1867 1an 372 1/2, rue Union.

CONFISERIE

ADOLPHE LEMANNE,

207......Chartres Street......207

Entre Dumaine et Ste. Anne.

2 Diplômes, 1 Certificat à la Foire d'Etat de la Louisiane 1872.

SPÉCIALITÉS pour Nougats montés, Gâteaux de fête, ... Dragées et Cornets pour baptêmes ...

DIVERS.

C. C. LEWIS, Secrétaire.

J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

F. PIERRE Jr., Secrétaire.

LOUIS BARNATT, Secrétaire.

J. V. CHARBY, Secrétaire.

DEPOT SUR DEPOTS.

Banque des Citoyens de la Louisiane.

CETTE banque émet des CERTIFICATS DE DEPOTS portant intérêt à raison de QUATRE pour cent l'an pour SIX mois ou plus longtemps; et TROIS pour cent l'an pour moins longtemps. Nlle-Orléans, 20 fév. 1873. 20 fév—1an

Avis.

BUREAUX de la Succursale Louisianaise de la "Mound City Life Insurance Company" de St-Louis, Mo., au No. 23 de la rue Carondelet. Nouvelle-Orléans, 8 mars 1873. ... Mr. S. B. ... de l'agence de la dite compagnie.

S. B. SIMMES.
F. H. HATCH.

Le soussigné continue l'agence de la "Mound City Life Insurance Company," aux bureaux établis, No. 23 de la rue Carondelet.

F. H. HATCH.

AVIS IMPORTANT.

Bureaux du Percepteur des Taxes d'Etat, — Premier District. — Au No 19 de la rue ... Nlle-Orléans, 21 mars 1873. ... pour les licences ... 1873 ...

N. C. FOLGER, Percepteur.

LICENCES —ET— TAXES DE VILLE.

LE soussigné fait savoir à ses clients et au public qu'il se charge du paiement des LICENCES pour 1873 et des TAXES DE VILLE arriérées ... WARRANTS convenables qu'il vend aux plus bas prix du marché.

J. CHAPUS,

No. 20, rue St. Charles,

23 fév—1m Entre Canal et Commune.

H. BIER,

STOCK BROKER,

No. 33 Carondelet street, back office.

State and City Taxes paid at a liberal discount. 16 juin—1an

The Freedman's Savings & Trust Co.

CAISSE D'ÉPARGNE NATIONALE.

Charte accordée par les Etats-Unis en 1865.

SUCCURSALE DE LA NLLE-ORLÉANS,

No 182 Rue du Canal,

ENCOURAGEZ LES DÉPOTS.

HEURES DE BANQUE:

De 9 heures A. M. à 3 heures P. M.

Ouverte les samedis soir, pour recevoir des dépôts, de 6 à 8 heures.

C. D. STURDEVANT, A. FAILLET, Caissier.

Vente pour cause de départ.

P. DEJAN,

Coin des rues Quartier et Dauphine.

QUITTANT les affaires, vendra un MAGNIFIQUE ASSORTIMENT DE MEUBLES ... en acajou, en noyer et en bois de rose ...

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES

Dirigé par Mme MATTHEY,

Successeur de

Mmes LAVILLEBEUVRE et DERON

No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement. Réouverture des classes, LUNDI, 2 septembre.

PIERRE DUFORT,

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÈBRES.

A l'honneur d'informer le public que le ... établissement ... No 246 de la rue St. Louis ... St. Philippe et Ursulines ...

Faïence! Porcelaine!

Verrerie et Articles de Ménage, à des prix raisonnables.

E. F. MIOTON,

47............RUE ROYALE............47

AYANT, ... un ... assortiment varié de Faïence, de Porcelaine et d'Articles de Ménage, offre de l'écouler à des prix très-bas ...

Sauvez vos jours et vos propriétés.

HUILE DE BLANC DE BALEINE MINÉRALE.

...

COBB, DOLHONDE & CO.

COIN WALNUT ET THIRD, St. Louis, Mo.

COBB, DOLHONDE & CO.,

Au No. 30 de la rue des Magasins, Nlle-Orléans.

NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES

PROVISIONS, Farines, Whiskies, Café, Sucre, Tabac, Graines, Lard, Fèves, ...

JULIUS LOEFFLER,

49......RUE ROYALE......49

POSEUR et Marchand d'Installations de Gaz ...

ALEX. ROCHEREAU, WILLIAM T. KEPP. CHARLES T. DUGAZON. ... CHARTRES ...

A. ROCHEREAU & CO.,

Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne,

COMMISSION MERCHANTS,

IMPORTERS OF

Wines, Brandies, Sardines, &c.,

NEW YORK. 25 & 30 ST. LOUIS ST. NEW ORLEANS.

Vor. MAIGNAN & F. LABORDE

MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES

—ET—

IMPORTATEURS,

Nos. 22 ET 24, RUE BIENVILLE.

SEULS AGENTS DE

CHAS. FARRE, REIMS: VINS DE CHAMPAGNE SILLERY ET CABINET.

J. B. CLERC & CO.—BORDEAUX: Grande Vins CHATEAU PAPE CLÉMENT.

A. DE LUZE & FILS—BORDEAUX: Grands Vins Rouges du Médoc et Château ...

COGNAC.

CHAMPAGNE VINEYARD PROPRIETORS COMPANY—Cognac.

HENRY SUTTON ...

GOLDENBURG ...

GAUTIER FRÈRES ...

LARBONDE FRÈRES ...

CASTILLON 1863 ...

ALEX. SEIGNETTE ... La Rochelle.

GENIÈVRE.

Imperial Eagle—J. A. J. NOBBT SCHIEDAM.

...

22 déc—

VENTES JUDICIAIRES.

BARTHELEMY REGUBAY vs JOSEPH BARRE.

SIXIÈME Cour de District pour la paroisse d'Orléans.—No 4,318.— En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé ... SAMEDI, ... 1873, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, ... Deuxième District de cette ville ...

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

WILLIAM T. RICHARDS vs EDOUARD WHITE.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No. 4,... SAMEDI, vingt-deux mars 1873, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication les propriétés ci-dessous décrites ...

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

L. ERNEST PURCH vs M. A. de LIZARDI.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans ...

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

E. PERROU vs P. RIGOT.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans ... LUNDI ...

W. P. HARPER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

RESTAURANT VICTOR,

135............RUE CANAL............135

Entre Dauphine et Bourbon.

A partir de ce jour:

Dîners à $1 00.

Potage, quatre plats au choix, Dessert, et une demi bouteille de vin.

Déjeuners à 75 cts.

...

Bouchons! Bouchons!

...

Importation directe, par steamer Frankfurt.

AVIS AUX GOURMETS ET AUX MÉNAGÈRES.

...

MM. Saurau de Forge & Fils, d'Angoulême, (France).

...

THOS. H. HANDY, & Co.

GRAND DÉPÔT DE LA

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES

LIQUEUR HYGIÉNIQUE

(approuvée des médecins)

Chez MM.

QUEYROUZE & BOIS

Encoignure des rues Bienville et Vieille-Levée

LAURENT LACAZE ...

VENTES A L'ENCAN.

PAR NASH & HODGSON.

Grande Vente de Propriétés Foncières.

Magasin en briques No. 23 rue Orléans, vis-à-vis de la place St. Antoine.

Quatre jolis cottages en bois et un terrain, Nos. 412, 414, 416, 418 et 420 rue Robertson, près du marché de l'Avenue St. Bernard.

Quatre beaux Terrains pour bâtir, au coin des rues Claiborne et Union.

A longs termes et intérêt modique.

Sans réserve à l'enchère publique.

PAR NASH & HODGSON.—W. I. Hodgson, encanteur.—Bureau No 6 de la rue Carondelet.—SAMEDI, 22 mars 1873, à midi, à la Bourse des Négociants de la rue St. Charles, sans limite ou réserve, il sera vendu—

Propriétés du Second District.

1. Cette jolie maison en briques, à deux étages ... rue Orléans, faisant face à la place St. Antoine, derrière la cathédrale, entre les rues Royale et Chartres ...

Conditions—Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt.

Propriétés au Troisième District.

...

BITTER DES ARABES

Hygiénique Perfectionné.

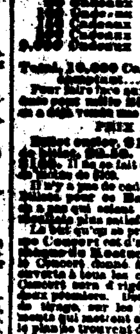

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate.

Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.

N. B.—Ce Bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française, et le propriétaire demande qu'on le soumette à l'analyse dans tous les pays.

Le plus Grand Progrès du Siècle.

$500,000

TOMBOLA A LOTS D'ARGENT.

$100,000 pour $10 seulement.

En vertu d'une loi spéciale de la Législature, ... Grand Concert au profit de la Bibliothèque Publique du Kentucky. Il aura lieu au Library Hall, à Louisville, Ky., le

Mardi, 8 Avril 1873.

...

LISTE DES CADEAUX:

...

PRIX DES BILLETS:

Billet entier, $10; demi-billet, $5; quart de billet, $2.50. ...

T. T. BURBETT, Président.

W. N. HALDEMAN, Vice-Président.

JOHN S. CAIN, FARMERS' & DROVERS' BANK, Caissier.

...

THOS. E. BRAMLETTE, Agent de la Bibliothèque Publique du Kentucky, à Louisville, Ky.

E. FRANK MOORE, ...

CAZADE & CROOKS,

No. 36 Beaver Street,

NEW-YORK.

Seuls agents, aux Etats-Unis, de MM. OTARD, DUPUY & CO., ... EAUX-DE-VIE OTARD, DUPUY & CO. ...

WASHINGTON MORTON, ...

LUMIERE, LUMIERE.

Machines à Gaz Barbaris,

PERFECTIONNÉES.

Pas de Feu.—Pas d'usage d'Acides.

AYANT acheté tout le matériel, les outils, etc., ... Machines à Gaz Barbaris ...

P. ROBERTS, ...

VENTES A L'ENCAN.

PAR R. M. MONTGOMERY.

Clientèle, Bail et Fonds du Café No 335 1/2 de la rue Tchoupitoulas. Vente à l'encan pour compte de qui de droit.

PAR R. M. & B. J. MONTGOMERY. R. M. Montgomery, encanteur. — Il sera vendu, LUNDI, 24 mars, à 1 heure de l'après-midi ...

La Clientèle, le Bail et le Fonds du dit Café.

Conditions—Comptant, en billets de Trésor des Etats-Unis.

PAR VINCENT & CO

PAR VINCENT & Co—Aux Nos ... de la rue de la Douane—SAMEDI, 22 mars 1873, à 10 heures, il sera vendu—

Linge de ... Chemises, Bonnets et Chapeaux laine. Lingerie de ...

PAR E. BOONE & CO.

Vente sans Réserve.

450 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

Reçus par les derniers arrivages du Nord.

PAR E. BOONE & Co.—E. Sambet, Encanteur.—SAMEDI, le 22 mars, à 10 heures du matin, il sera vendu, à leur salle d'encan, Nos 48 et 50, rue Decatur (anciennement Vieille Levée)—

450 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

Comprenant un bel assortiment de marchandises convenables pour le commerce de la ville et celui de la campagne.

Conditions à la vente. 21 mars

PAR EUGENE TOURNE

Cariosa à l'eau-de-vie, Vermouth, Sucre, &c.—Pour compte de qui il appartiendra.

PAR EUGENE TOURNE—SAMEDI, 22 mars 1873, à 10 heures A. M., au magasin No 40 rue Vieille Levée, il sera vendu—

... caisses cerises à l'eau-de-vie, ... caisses vermouth Noilly Prat, ... de muscat, ... barils sucre crushed, ... caisses sardines, ... caisses pots de fruits au jus, ... de mouchoirs.

Conditions—Comptant. 21 mars

PAR PLACIDE J. SPEAR

Tombe de famille, en marbre, au nouveau Cimetière St-Louis, rue de l'Esplanade, près le Bayou St-Jean.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No. 48 du Passage de la Bourse.—SAMEDI, 22 mars, à midi, il sera vendu, à la Bourse d'encan St-Louis,— la tombe de famille suivante, bâtie en briques, ayant deux caveaux, ... Elle est située sur le terrain désigné par les Nos 16 et 18 de l'allée G, face à l'avenue St-Louis, Grande Allée, dans le deuxième îlet du nouveau Cimetière St-Louis, rue de l'Esplanade, près le Bayou St-Jean. La tombe est tout à fait neuve; on n'y a jamais déposé un corps.

Conditions—Comptant. 20 mars

VENTE POUR OPÉRER UN PARTAGE entre héritiers d'âge.

Ilet de terre au faubourg Fortin, touchant aux Fair Grounds, du côté de la rue de l'Esplanade, et onze terrains touchant aussi aux Fair Grounds, du côté du chemin de Gentilly.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No. 48 du Passage de la Bourse—SAMEDI, 22 mars 1873, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Louis, dans la rue St-Louis, entre les rues Chartres et Royale, l'îlet et les terrains suivants, de gré et consentement aux Fair Grounds—savoir:

1° UN CERTAIN ILET DE TERRE (subdivisé en 17 terrains) avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus—situé au faubourg Pontchartrain, compris entre les rues Campo, Fortin, Sauvage et la propriété de M. Fortin. ...

2° UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE situé dans le faubourg ci-dessus nommé, ... chemin de Gentilly ...

TERMES ET CONDITIONS pour la propriété décrite en premier lieu—Un tiers comptant; le reste à un et deux ans de crédit, en billets portant hypothèque spéciale ...

TERMES ET CONDITIONS pour la propriété décrite en second lieu—Deux cinquièmes comptant; la reste à un et deux ans de crédit ...

Les actes de vente pardevant ——, notaire public (ou les acquéreurs au moment de la vente) y compris les timbres de revenu intérieur, etc., aux frais des acquéreurs.

PAR G. DE FERIET & CO.

Vente positive et sans réserve d'une Orangerie et de 140 acres de terre dans la paroisse St. Bernard, dans le voisinage de la propriété du Col. Jos Prestee.

PAR G. DE FERIET & CO.—JNO. G. MONROE, encanteur—Bureau, No 10, rue Royale.—JEUDI, 24 avril 1873, à midi, à la Bourse d'Encan St-Louis ...

Succession de J. M. DIRRHAMMER.

Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans—No 35,275.

PAR G. DE FERIET & CO.—Jno. G. Monroe, encanteur.—Bureau No 10 rue Royale.—JEUDI, 10 avril 1873, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Louis ...

TROIS TERRAINS VACANTS, situés dans l'îlet compris entre les rues ...

CONDITIONS—L'acquéreur donnera son billet ...

L'acte de vente pardevant C. T. Soniat, aux frais de l'acquéreur. 8mars—8,15,22—av 1,10

La BELLE MAISON en briques, à quatre étages, en face de la Douane, rue Vieille-Levée, No 7.

Le MAGASIN en briques, à trois étages, au No 85 de la même rue.

Deux MAGASINS en briques faisant face au Vieux Bassin.

Mme Clémentine Pichot vs Mme Joséphine Bienvenu et als. — No 25,242 du tableau de la Deuxième Cour de District.—Vente sans limite, pour effectuer un partage.

PAR G. DE FERIET & CO—JNO G. MONROE, encanteur—Bureau, No 10 de la rue Royale—JEUDI, 10 avril 1873, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Louis, seront vendues, à l'enchère publique, en vertu d'un jugement de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 18 février 1873, amendé le 5 mars 1873, les propriétés ci-après décrites—

1—UN TERRAIN situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Douane, Bienville, Vieille-Levée et Chartres ...

2—UN TERRAIN dans le même District, situé dans l'îlet compris entre les rues Vieille-Levée, Canal, St Louis et Chartres ...

3—UN CERTAIN TERRAIN dans le même District, situé au coin du Canal Carondelet, faisant partie du carré d'îlet compris entre les rues Promenade Carondelet et les rues St Pierre, Bassin et St Claude ...

Les actes de vente pardevant C. T. Soniat, notaire public, aux frais de l'acquéreur. Les taxes de l'année 1873, dues en 1873, comprises dans le vente. 8 mars—8,15,22—1,10 av

Hommes Mariés,

ARRÊTEZ ET RÉFLÉCHISSEZ!

Si vous mouriez demain,

COMMENT vos femmes pourvoieraient-elles à leurs besoins ... achetez une Machine à Coudre de Wilson.

Célèbres Machines à Coudre de Wilson.

... MACHINE WILSON ...

PENDANT CINQ ANS, GRATIS.

...

WILSON SEWING MACHINE Co.

No 182—Rue du Canal. Nlle-Orléans, Lde.

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE

GROCERIES, VINS, LIQUEURS

ET

toutes sortes de produits de l'Ouest.

Aux Magasins bleus.

Coin Vieille Levée et Bienville, Nlle-Orléans.

CAFÉ DE LA ROTONDE

DE

L'HOTEL ST-LOUIS.

CONSOMMATIONS à 10 cents le verre.—Liqueurs de première qualité et défiant toute concurrence. 20déc—1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. E. MORPHY.

Quincaillerie. Coutellerie, &c.

PAR E. E. MORPHY, A. E. Morphy, encanteur—Il sera vendu, SAMEDI, 22 mars 1873, à 11 heures du matin, au magasin No 47 de la rue des Magasins—serrures, limes, ciseaux, hachettes, ... cafetières, tarières, scies, ... couteaux, pinces, &c.

Conditions—comptant. 22 mars

Groceries, Articles de fonds et de choix, Vins, Liqueurs, etc.

PAR E. E. MORPHY—A. E. Morphy, encanteur—Il sera vendu LUNDI, 24 mars 1873, à 10 heures du matin, dans le magasin de la rue ... No. 32—

Un fonds général de groceries de choix et articles de fonds, vins, liqueurs.

Conditions libérales à la vente. 20 mars.

PAR S. GUINAULT.

Vente Renvoyée.

Maison rue Morales, construite sur un grand terrain.

PAR S. GUINAULT, encanteur—bureau, au coin du Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 22 mars 1873, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre mesurant 31 pieds 11 pouces ... de face à la rue Morales, sur ... de profondeur entre les rues ... Ensemble une maison ... en ardoises, ayant six chambres, une cuisine de deux chambres, hangar, citerne, latrines, etc. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant et le reste payable à un crédit de 1 et 2 ans, en billets portant 8 pour cent d'intérêt de date et hypothèque.

Acte de vente pardevant O. De Armas, notaire public, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes de 1871 et 1872, qui seront payées en sus du prix d'adjudication; les 5 p. 0/0 honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires seront également à la charge de l'acquéreur. 19 mars

Maison en briques, d'encoignure, et deux Terrains contigus sur la rue Bagatelle.—Vente pour cause de départ.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 22 mars 1873, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale—

UN LOT DE TERRE, formant encoignure des rues Bagatelle et Girod, mesurant ... pieds de face à la rue Bagatelle, sur 67 pieds de face à la rue Girod; ensemble une maison en briques de six chambres, avec corridor ou cuisine, citerne, etc. Le tout divisé en deux logements.

La propriétaire occupe une partie de la maison, et reçoit le loyer par mois.

Un LOT DE TERRE contigu au précédent, mesurant 25 pieds de face à la rue Bagatelle, sur ... pieds de profondeur; ensemble un hangar, latrines, puits, etc.

Un autre LOT DE TERRE, contigu au précédent, mesurant 25 pieds de face à la rue Bagatelle, sur une première profondeur sur la rue Girod, de ... sur une seconde profondeur sur la ligne parallèle aux rues Girod, St. Jean Baptiste ou Robertson, ensemble une bâtisse en bois, contenant quatre chambres, puits, &c. Loué $12 par mois. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant, et le reste payable à un et deux ans de crédit, en billets portant 8 pour cent d'intérêts de date et hypothèque. Acte de vente pardevant O. Drouet, Not. Pub., aux frais des acquéreurs, y compris les taxes de 1871 et 1872, qui seront payées en sus du prix d'adjudication, l'acheteur se soumettant aux clauses pénales d'usage. 16 mars

Deux Propriétés rue de l'Union, près de la rue de l'Esplanade.

PAR S. GUINAULT, encanteur, — Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 22 mars 1873, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

UN LOT DE TERRE mesurant plus ou moins, 34 pieds de face à la rue de l'Union, sur ... pieds ... de profondeur, entre les rues Casacalvo ou Royale et Grands-Hommes ou Dauphine. Ensemble une maison couverte en ardoises, ayant dix pièces, dont quatre dans les mansardes, portes à coulisses de chaque côté, cuisine double, hangar pour le bois, citerne, latrines, etc.

UN AUTRE LOT DE TERRE attenant au précédent, mesurant plus ou moins, ... pieds de face à la rue de l'Union, sur ... pieds ... de profondeur, plus ou moins. Ensemble une maison de quatre chambres, une grande bâtisse à l'usage d'une manufacture de balais, citerne, etc.

Voir les plans à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant et le reste payable à un crédit de un et deux ans, en billets portant 8 pour cent d'intérêts de date et hypothèque. Acte de vente pardevant O. Drouet, notaire public, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes de 1872. Les acheteurs se soumettront aux clauses pénales d'usage. 16mars

Vente pour cause de départ.

BEAUX MEUBLES.

L'ameublement complet de la résidence rue de l'Esplanade No. 101. Meubles de salon très riches. Meubles de chambre à coucher et de salle à manger. Bibliothèque-armoire à glace. Piano en bois de rose, grand format. Glaces françaises, Pendules en bronze. Ornements de cheminée. Tableaux. Chromos. Beaux tapis de Bruxelles. Rideaux.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau, coin Passage de la Bourse et de la rue Bienville,—MARDI, 25 mars 1873, à 11 heures du matin, il sera vendu, à la résidence No. 101 rue de l'Esplanade, entre les rues Bourbon et Dauphine—

L'ameublement complet de cette résidence, ...

Aussi—Un magnifique Piano Pleyel, en bois de rose, grand format, en parfait état, une boîte à musique jouant 8 airs d'opéra.

Faïence, Verrerie, Vaisselle, Porcelaine, Cristaux, ... Batterie de cuisine, etc., etc.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. S.—La maison sera ouverte lundi, 24 mars, de 11 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, pour les personnes désirant examiner le mobilier, etc. 20 mars.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Vente péremptoire, à l'encan, pour le compte d'un propriétaire absent, de la maison en briques, basse et à mansarde, bien connue, agréable, dans une portion centrale, l'ancienne résidence du Dr. J. B. Beugnot et du Dr. Tricou, à l'encoignure des rues St-Louis et Bourgogne.

PAR C. E. GIRARDEY & Co, encanteurs, Bureau: No 17 de l'Exchange Place—SAMEDI, 29 mars 1873, à midi, à la Bourse, à l'enchère publique, pour le compte d'un propriétaire absent—

La résidence, bien connue, de médecins—formant l'angle des rues Bourgogne et St-Louis, dans l'îlet compris entre les rues Remparts, St-Louis, Bourgogne et Conti. ... pieds ... de face à la rue St-Louis, sur ... de profondeur ... en briques, basse et à mansarde ...

La propriété a toujours été occupée par des médecins, elle est bien connue comme résidence du Docteur Beugnot, ...

Conditions—Un cinquième comptant; le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété, portant intérêt à raison de huit pour cent l'an du jour de la vente à parfait paiement. L'acte hypothécaire devra contenir la clause habituelle de cinq pour cent (honoraires d'avocat) ... Il devra aussi payer les taxes de l'année 1872 et 1873, outre le montant de l'adjudication.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant P. C. Cuvellier, notaire public. 22 mars—15, 16 22—jus la date

Vente péremptoire, à l'encan, de quarante beaux Terrains pour bâtir, situés dans le Premier District, formant près de deux îlets de terre, faisant face aux rues Gasquet, Palmyre, Banks, Tonti et Rochéblave, près la gare des chars à cheval de la rue de la Commune.

Un cinquième comptant, et 4 ans de crédit. Pour le compte de la succession de feu John Gauche.

PAR C. E. GIRARDEY & CO, Encanteurs—Bureaux, No 17 de l'Exchange Place—SAMEDI, 12 avril 1873, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, il sera vendu, à l'enchère publique, pour le compte de la succession de feu John Gauche, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1° ONZE TERRAINS de prix, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Gasquet, Palmyre, Tonti et Rochéblave. ...

2° VINGT-CINQ TERRAINS de prix, pour bâtir, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Palmyre, Banks, Rochéblave et Tonti. ...

La Gare de la Compagnie du chemin de fer des rues Canal et Claiborne est située dans l'îlet qui touche à l'îlet décrit en dernier lieu. ...

Conditions—Un cinquième comptant; le reste à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale sur les propriétés, portant huit pour cent d'intérêt de la date de la vente à parfait paiement. L'acte hypothécaire devra contenir la clause habituelle de cinq pour cent (honoraires d'avocat), pour le cas de procès à l'effet de percevoir. Les acquéreurs devront payer les taxes de l'année 1873 (payables en 1873) outre le montant de l'adjudication.

L'actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant A. Dreyfous, notaire public. 16mars—15,16,22,29 et 5,8 av jusq. à la date

66 - - Rue Bienville - - 66

Encoignure Royale.

Le Dr L. SUPERBON, Dentiste, tient son Cabinet ouvert depuis 8 heures du matin jusqu'à 4 ... Il donne des consultations, ... dents ... naturelles ...

Révolution! Révolution!

LES DENTS:

Les Meilleures............$20

—Prix ordinaire $30—

LE DR. GEO. F. MALONEY, au No 189 de la rue du Canal, près de la rue Bourbon.

...

J. A. CASADAVANT, D. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE.

No. 1, rue Rampart, Encoignure Canal.

CONTINUE à exécuter toutes les opérations dans l'art du Dentiste ... Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol. 1 mai